



atlantico.fr [Caroline Young](#)

La retraite à 67 ans, voilà pourquoi nous y sommes déjà (et pour tous)

Ne croyez pas les syndicalistes, ni les politiques jurant qu'ils ne démordront pas d'un âge (légal !) de départ à la retraite à 62 ans ! Ne gobez pas non plus leurs fausses colères, leurs tartufferies lorsqu'un ministre (Buzin, Darmanin...) avance que 63, 64 ans... ce serait mieux. Pourquoi ne pas avouer qu'on en est déjà à 67 ans pour tous ? Pourquoi ne pas assumer que les patrons (CGT, CFDT, FO, MEDEF) des caisses complémentaires AGIRC et ARRCO, ont déjà fixé à 67 ans la retraite sans pénalité ?

Le double jeu ne favorise pas l'approche d'un sujet crucial.

Depuis le 1er janvier, les complémentaires des nouveaux retraités nés après 1956 peuvent être amputées de 10% pendant trois ans s'ils partent avant. Aucun leader syndical n'ose dire aux salariés que leurs administrateurs ont, en leur nom, fixé leur retraite à 67 ans avec le patronat !

Aucun ! Un drame ? Non. Cette décision, discrète mais sage, assure le maintien à flot des complémentaires. Les caisses comptent 18 millions de cotisants, 12 millions de retraités... Du lourd. Or, les décideurs ont su trancher.

A contrario, le double jeu syndical n'aide pas l'approche objective d'un sujet crucial. Pourtant, nul ne peut plus éluder l'utilité de la poursuite ou de la reprise d'activités après 62 ans.

Maintenant, le haut-commissaire aux retraites J.-P. Delevoye vante les mérites de la prolongation, des « trop peu utilisés » retraites progressives et du cumul-emploi retraite. Or, tout esprit de dénégation à cet égard relève d'une dangereuse hypocrisie.

L'avantage du senior, sa valeur opérationnelle !

Que conseiller sincèrement à Bernadette qui totalise 1800 € mensuels avec son mari ? De pleurer ? Elle ne se plaint pas. Un peu d'activité donnerait à l'utile les couleurs de l'agréable. Car l'avantage du senior est sa valeur opérationnelle immédiate, sa fiabilité, son aptitude à gérer les situations compliquées, à transmettre son savoir-faire, à éviter les coûteux tâtonnements du jeune auquel il passera le relais.

Ainsi Hubert, un vétéran de la mise en service de centrales électriques. Il a, au pied levé, pu mener le chantier de Sendou sur la côte sénégalaise. Atouts ? Qualités d'observation, humilité, pragmatisme, 30/40 ans d'exercice : « On trouve sa place et petit à petit, on prend le leadership, en mesurant les contraintes, les limites, les enjeux et le jeu des acteurs. C'est

comme une pièce de théâtre, dans un environnement technique complexe où seule l'expérience permet de cerner les choses, et de tenter de les maîtriser. »

Hubert a su donner unité et élan à un patchwork linguistique de collaborateurs. Ensuite il s'est vu confier leur formation à la prise en main de l'outil. La vraie gratification.

Voici encore Alain. A 71 ans, il a décroché le master en sciences de l'éducation crédibilisant son offre de consultant, Monique, ex-secrétaire de mairie, qui maintenant raconte son village pour le quotidien régional.

Travaillant en temps choisi comme les atomistes, les chimistes, les consultants retraités offrent la compétence à leurs clients. Leur reprise d'activité répond aux besoins multiformes de l'entreprise, à leurs impératifs financiers, à l'envie d'être utile, de garder un rôle.

Le Pr Françoise Forette et les gériatres le démontrent (J'ai choisi de bien vieillir, J'ai Lu) : l'activité professionnelle régulière est une meilleure garantie de bon vieillissement que la consommation de bière devant la télé allumée en continu !

Mais la volonté manque à des partenaires sociaux parfois un peu trop frileux pour que le travail post-retraite aide chacun à mieux respirer.

Comme le Japon vieillissant mais industriel, la France aura vite besoin de toutes les énergies et cervelles disponibles. Déjà, des compétences se raréfient. Eviter la récession, c'est s'assurer que savoirs et techniques se diffusent. Sinon, que devient la pérennité des activités industrielles, du développement ?

Mais, les seniors au travail doivent être traités de manière équitable, ne pas avoir à verser des cotisations sociales à fond perdu, bénéficier d'un vrai soutien à la création d'entreprises, du maintien de leur droit à la formation tout au long de la vie.

Or, les leaders d'opinion qui s'accrochent à un âge-barrière de la retraite génèrent un vrai risque pour tous de vieillir dans une misère amère.

La retraite à 67 ans, avec le cumul-emploi-retraite, représente une perspective plus stimulante que terrifiante. Si on l'aborde sans tergiverser.